De M. Paul-J. de Cassagnac, dans l'Autorité :

Les troupes sont dégagées, ménagées, mais les généraux qui reçu d'. l'avancement de l'ancien régime.

Cette trahison achèvera de décourager ce parti modéré qui n'est modéré que de nom, et qui a cru devoir à toutes les mesures de proscription, d'arbitraire et de persécution gouvernementales.

Il est vous désormais à une prochaine dissolution, et sans chefs sérieux pour diriger leur carrière en trompant leurs frères d'armes, après avoir trompé le pays.

Celui la au qui leur convenait.

De M. L. Desmoulins, dans le *Gaulois* :

Quand le centre gauche sauva le ministère Waldeck-Rousseau, qui devait installer le ministère Combes, un de ses amis reprochait aux chefs de ce groupe leur incompréhensible attitude; l'un d'eux lui fournit l'explication que voici :

— Nous laissons des concessions aux radicaux pour qu'il leur lique les radicaux nous en laissent.

Et pour qui répondit :

— Tout ce que vous obtiendrez d'eux ce sera une concession purgatoire.

Ils l'ont aujourd'hui. La pierre du tombeau s'est fermée sur le centre gauche, et le fossoyeur creuse la tombe de parti progressiste.

Le *Temps* déteurne la tête, et qui ne viendra bapiser une lamentable — fête-elle rouge — sur leurs sépulcres jumeaux.

De M. Ernest Renauld, dans le *Soleil* :

Quand a conquiter la République, nous ne croyons pas et tout que le triomphe des radicaux le consolide; plus la République ira à gauche, plus elle se rapprochera de la chute finale.

La République opportuniste était beaucoup plus solide que ne l'est la République radicale-socialiste.

Encore un peu en avant, nous aurons tout à fait la République collectiviste, et ce sera le commencement de la fin.

Les radicaux-socialistes peuvent chanter victoire.

Elle sera de courte durée pour eux comme pour le régime.

Les précédents de l'histoire le démontrent.

Toutes les Républiques se ressemblent, comme toutes les démocraties.

Elles vont de la Gironde à la Montagne, c'est-à-dire à la chute finale.

A propos du cataclysme

Dans l'*Eclair*, de M. Ernest Judet :

Et le désastre de Messine et de Reggio dépasse l'horreur de toutes les catastrophes passées, jamais démonstration plus complète n'a été donnée de l'impuissance des pouvoirs publics en face d'une telle épreuve.

Le mécanisme compliqué de notre civilisation, que nous admirons souvent avec une naïve vanité, grand bien vu soit, apparaît, dans les circonstances tragiques, bien précaire et bien fragilement. Pour le mouvement quotidien de la vie, pour nos besoins ordinaires, nous sommes à peu près organisés, et nous nous sous figurons volontiers que la belle machine dont l'humanité est si fière répond à tous les besoins. Or, rien ne se plie, ne que l'équilibre est rompu sur un seul point. Voilà un coin prestigieux d'Europe, dans le pays le plus fertile, le plus charmant, le plus connu, le plus habité, où la terre a trembler quelques secondes; instantanément, des masses d'existences sont perdues sans retour, les chemins de fer, les télégraphes sont détruits, tout manque à la fête comme aux premières heures de la barbarie primitive.

PAGES LITTÉRAIRES

L'honnête pauvreté

PAR

Auguste FAURE

I

Sous la pluie qui lui fouettait le visage, l'homme marchait d'un pas lourd de bête harassée ; tout, dans ce passant, disait les longues pérégrinations sur le pavé boueux de Paris, les haltes quémandeuses de labeur au seuil des chantiers inhospitaliers.

Il était chaussé du gros souliers à clous, couverts d'une épaisse couche de fange, crevés de lamentables ouvertures : ces chaussures étaient tout un poème de détresse, semblaient, sous la pluie, la douloureuse expression de Mürger, « avoir fait le tour du monde sur pieds du Juif-Errant ».

C'était un homme jeune encore, et, sur sa physionomie fraîche, rendue quelque peu sérieuse par une barbe de plusieurs mois, se lisait une indicible lassitude. Le dos courbé sous la pluie obstinée, il descendait le boulevard Malesherbes, presque désert par ce soir de novembre. Soudain, il s'arrêta et, plutôt qu'il ne s'assit, s'effonda sur un banc.

Il songeait.

Il songeait à sa bonne terre du Limousin, qu'il avait quittée pour venir gâcher du plâtre dans la grande ville si trompeuse et si ultiarate. Il songeait qu'il était là, sans argent, sans travail, sans gîte, un propriétaire vexatoire l'ayant expulsé du lendemain qu'il occupait tout en haut de Belleville. Ah ! il n'était pas heureux, le propriétaire ! Un banquier qui, dissait-on, possédait quatre ou cinq maisons sur le pavé de Paris, et un hôtel boulevard... boulevard Malesherbes.

L'intérêt tressaillit et leva la tête. Devant lui se dressait une demeure diaphane lastueuse, dont les hautes fenêtres incendiaient la chaussée d'un ruissellement de lumière. Cohérdance étrange ! Après avoir hélas en tous sens Clichy-Levallois à la recherche d'une bougie introuvable, le misérable pleurait dans la nuit, devant l'hôtel même de son propriétaire.

Et le malheureux se disait :

— Pourquoi cet homme qui a des millions me jette-t-il brutalement à la rue, moi chômeur, dont la dette représente à peine une des pierres de cette demeure princière ?

Il aurait continué longtemps, le pauvre hère, son navrant soliloque, et son attention n'avait été attirée par un individu d'autres équivoques que, debout à quelques pas, examinait l'hôtel avec une persistance singulière.

II

Cet observateur semblait tenir à ne pas être dérangé dans son examen car, aperceuvant le Limousin affaissé sur le banc, il ne fut dissimuler un geste de mauvaise humeur ; mais ce ne fut qu'un éclair et, d'un ton qu'il s'efforçait de rendre plaisant :

— Riche temps, hein ?

— Riche temps pour ceux qui peuvent se réchauffer près d'un bon feu et dormir dans un bon lit, répondit le Limousin d'une voix sourde.

— Mais avis que le particulier d'en face est, en ce moment, mieux loti que nous l'reprit l'individu.

— Tenl mieux pour lui !

L'individu s'était assis près de l'homme aux gros souliers, et montrant l'hôtel :

— Riche tanque pour ceux qui habitent d'un bon diable, et je veux vous faire participer à une excellente aubaine, car, positivement, vous m'avez l'air, ce soir, de s'avoir pour dormir qu'un lit à l'auberge de la Belle-Etoile... Je m'explique... Cet hôtel, en face de nous, appartient au richissime banquier Jacques Durier, un financier peu tendre pour les malheureux... Il y a fête de nuit, bal, réception, dans la maison, et je crois qu'à la faveur de ce bonne-bas extraordinaire, il pourrait en bon coup à faire... Les domestiques sont sur les dents et tordement ne pourront exercer aucune surveillance sur les bureaux de la maison de banque, située au rez-de-chaussée, derrière l'hôtel... Il serait facile de pénétrer dans l'immeuble et de faire main-basse sur la caisse... J'ai, avec moi, un camarade décidé. Il nous manque un compagnon pour faire le guet ; voulez-vous être celui-là ? Une loin notre petite opération terminée, nous partagerons le magot... N'ayez pas de scrupules, l'ami ; Jacques Durier ne sera pas dans la misère pour cela, et nous, nous aurons, pour le restant de nos jours, un morceau de pain à-nous mettre sous la dent !

Aux dernières paroles de son interlocuteur, le paysan s'était levé, et d'une voix que l'indignation rendait tremblante :

— Gardez votre morceau de pain, dit-il ; j'aurais trop peur qu'il me reste sur l'estomac.

— Oh ! oh ! répondit l'autre, il paraît que j'ai fait fausse route !... Monsieur est un pendier, à ce que je vous... N'en parlons plus alors, et bonsoir.

Il se leva également et s'éloigna ; mais quand il fut à quelques pas, il se retourna, et d'une voix qui, dans la nuit, avait une intonation sinistre :

— Dites donc, l'ami, pas un mot... ou gare !

III

Le paysan continuait, sous la pluie, sa route : une sorte de travail pénible s'accomplissait dans son cerveau obscur, et il comprenait seulement cet : que quelque chose se tramait contre son impitoyable propriétaire, contre ce riche si dur aux souffrants et aux déshérités.

— Bah ! qu'il se tire d'affaire ! grommelait-il entre ses dents ; est-ce qu'il se soucie des autres, lui ?

Et, le dessus, se croyant en règle avec sa conscience, il cherchait à nubier cette étrange aventure, lorsqu'il crut entendre quelqu'un murmurer à son oreille :

— Rends le bien pour le mal !

— Où diable ai-je entendu cela ? pensait-il. Il fouillait dans ses souvenirs, quand, soudain, il revit passer devant ses yeux la figure ivoire blanche de son instituteur de Saint-Vrieux, le père Savoisien, le bon vieux maître, qui, là-bas, lui apprenait à lire.

— Rends le bien pour le mal !

Le vieux mot, impérieusement et dominatrice et, aperceuvant le cruge *Hanel d'un poste de police*, l'homme entra.

Il était maintenant debout, sous la flamme crue du gaz, devant le secrétaire du commissaire, au milieu des agents du poste.

Alors, debout entre ses mains, calleuses son vieux chapeau meurtri par les averses incléments, le paysan dit cet, d'une voix lente :

— Un danger menace M. Jacques Durier, banquier, boulevard Malesherbes... La chose est en tarte cette nuit... Surveillez la maison... Et, par pitié, donnez-moi un coin pour dormir... et un morceau de pain !

POLITIQUE RÉGIONALE

A DOUAI

Félicitations à M. Clémenceau

Nous apprenons que le groupement radical et l'Alliance Républicaine démocratique de l'arrondissement de Douai, a envoyé ses félicitations à M. Clémenceau, président du Conseil des ministres, à l'occasion de son élection du 5 janvier 1909.

A SIN-LE-NOBLE

Adresse au Président de la République

Le Conseil municipal de Sin-le-Noble, réuni chez M. le Maire, à l'occasion du premier janvier, a décidé de faire parvenir à M. le Président de la République une adresse de respectueuse sympathie au sujet de l'odieux attentat dont il a été l'objet.

Le Conseil a également décidé d'envoyer à M. le Ministre de l'Intérieur d'Italie une motion de condoléances pour la grand malheur qui vient de frapper la nation italienne.

LA RÉGION

A TOURCOING

Chasse à l'homme mouvementée

Un peu après trois heures du matin, le sous-brigadier Leveugle et l'agent de police Fornier, effectuaient une patrouille rue de la Cité, lorsqu'ils aperçurent à quelque distance un noctambule qui semblait prendre des précautions infinies de se dissimuler, longeant les façades des maisons ou les clôtures des terrains vagues.

Les agents présumant la pas à l'effet de rejoindre l'individu. Celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était suivi, aussi prit-il le pas de course. A leur tour, les agents en prirent à courir sur ses traces et gagnèrent progressivement du terrain.

A un moment donné, le fuyard, qui était nanti d'un sac, retira de ce sac deux lapins vivants et les lança vers les agents. Tandis que le sous-brigadier Leveugle ramassait les quadrupèdes, l'agent Fornier continuait la poursuite. Vers le bas de la rue de la Cité, à hauteur de la rue Dessia, l'agent poursuivant tira son revolver dont il déchargea un coup. Il avait eu, déclare-t-il, l'intention de tirer en l'air à l'effet d'intimider le fuyard et d'attirer l'attention des autres patrouilles. Mais à la détonation, l'homme s'affaissa sur le sol, perdant du sang par une blessure de la région fessale.

Le sous-brigadier Leveugle ayant à ce moment rejoint son subordonné, tous deux relevèrent le blessé qui fut transporté au bureau central de police. M. le docteur Horlent qui appelé à l'examiner. Le praticien fit un premier pansement au blessé et ordonna son transport à l'hôpital. A 6 heures, la voiture d'ambulance venait le prendre.

Le blessé se nommait Jules Delannoy, 29 ans, débardeur, demeurant au Halot.

Les lapins et une paire de draps de lit avaient été volés au cours de la nuit dans le cour de Mme veuve Dhalluin, qui tient une épicerie-buvette à l'angle des rues de la Cité et Fin-de-la-Guerre.

M. Nédérat, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur cette affaire.

Le docteur Julien a été commis à l'examen du blessé. Hier matin il a voulu le soumettre à la radiographie pour déterminer le siège exact du projectile dans la région lombaire, mais Delannoy était encore sous l'empire de l'anesthésie. La blessure n'offre pas un grand caractère de gravité. La balle extraite, la guérison s'effectuera rapidement.

Tragiques suicides

A MONTIGNY-EN-OSTREVENT

Lundi, vers onze heures et demie du matin, des habitants de Montigny-en-Ostrevent, voyant sortir une épaisse fumée du toit de la demeure de M. Louis Caron, dit Quaf-quaf, âgé de 67 ans, ancien bécheron, y coururent en toute hâte pour porter secours, mais le premier qui entra dans le grenier s'enfuit tout effaré ; un spectacle tragique s'était présenté à ses yeux. Au milieu des flammes, Caron, tout rôti, était pendu à une poutre.

Plus courageux que ceux qui venaient de s'enfuir, Mme Caron se précipite dans les flammes et coupa la corde à laquelle était pendu son mari, mais déjà la mort avait accompli son œuvre.

On fut bientôt maître du feu et on put reconstituer le drame sauvrant qui venait de se dérouler. Caron avait passé la matinée à boire des petits verres dans les cabarets du village et au dernier qu'il visita, il déclara que c'était le dernier petit verre qu'il buvait. Rentré chez lui, il amoncela de la paille sous le toit et se pendit à une poutre en même temps qu'il prenait soin de laisser tomber une allumette enflammée sur la paille qu'il avait préparée. On sait ce qu'il en est advenu.

A LOISON-SOUS-LENS

M. Paul Lecouatre, employé aux mines de Dourges, paraissait fort affecté du départ de sa femme qui a quitté le domicile conjugal. A plusieurs reprises, il manifesta le désir d'en finir avec la vie. Quelques fois, il demandait à l'alcool de lui faire oublier ses chagrins.

Lundi, M. Lecouatre partit de chez lui sans dire où il allait. Etant descendu en gare de Lens, il vint à Loison, village proche, où, à l'estaminet Lourdeau, il rédigea quelques lettres dont il confia l'expédition à la cabaretière. En quittant le cabaret qui est sur pré du pont de Noyelles-M. Lecouatre parcourut, le long du canal, une cinquantaine de mètres dans la direction de Lens. S'arrêtant alors, il s'assit sur la berge, armé d'un revolver dont il se tira un coup dans la tempe droite. La mort fut instantanée, le corps inerte du désespéré roula dans l'eau, d'où il fut retiré par des personnes accourues au bruit de la détonation.

A DOUAI

La grave affaire du 27e d'artillerie

Le maréchal des logis ringagé Lapeyre, qui, à la 1re batterie du 27e d'artillerie a accusé des violences et voies de fait sur un supérieur, a quitté Douai samedi.

Muni d'un ordre de route individuel, il s'est rendu à Lille pour se mettre à la disposition de l'autorité militaire en attendant sa prochaine comparution devant un conseil de guerre.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette affaire.

A ARRAS

Une fillette s'étouffe en avalant une bille

Un bien pénible accident s'est produit rue de Cambrai, 79.

Le jeune Alice Pavy, âgée de quinze mois, fille de M. Gaston Pavy, cultivateur, et petite-fille de M. Charles Pavy, ancien conseiller municipal, était en train de jouer, lorsqu'elle mit à la bouche une bille qu'elle avait mission à faire rouler. Immédiatement elle suffoqua.

On s'empressa de donner des soins énergiques au pauvre bébé, pendant qu'on allait chercher M. le docteur Trulier. Malheureusement, lorsque le docteur arriva, il était trop tard ; l'enfant était morte étouffée par la bille, restée dans la gorge.

La douleur des parents est des plus navrantes.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Chez les fileurs

A la suite d'une entrevue entre M. Valentin Roussel et ses ouvriers en grève, il a été décidé la reprise du travail pour aujourd'hui (mardi), aux conditions suivantes : Le 61 n° 8 sera payé au prix de 50, soit 18 cents d'augmentation par semaine pour les ouvriers et 50 centimes pour les rattacheurs ; le fil 27 sera payé au prix du 29, soit 1 fr. 50 pour l'ouvrier et 1 franc par semaine pour les rattacheurs ; le cassage sera payé au prix de son numéro, soit au minimum 1 fr. 10 par semaine.

A HAZEBROUCK

Après la grève du tissage Planche

La commission du textile d'Hazebrouck vient d'adresser à tous les ouvriers de la vallée de la Lys, un appel dont nous extrayons quelques lignes :

A tous ceux qui se sont montrés solidaires envers nous :

La grève du tissage Planche est terminée ! Nous n'avons pas obtenu une complète victoire mais les résultats sont assez satisfaisants pour que nous puissions dire que nous rentrons à l'usine la tête haute, certains d'avoir fait notre devoir jusqu'au bout....

Nous pouvons affirmer à ceux qui seraient tentés de croire que nous nous sommes laissés rouler, selon l'expression générale, qu'ils sont dans le tort.

La grève est terminée, certes, mais les métiers Northrop ne battent pas encore en tissage Planche Nous avons déjà dit que pas un ouvrier de ce tissage n'en conduira plus de deux. C'est un engagement formel que a été pris De plus, dans la réunion générale qui fut tenue mardi soir, et où tous les ouvriers tisseurs d'Hazebrouck étaient présents, ceux-ci ont, à l'unanimité en par acclamation, pris la résolution de laisser de même que les tisseurs de chez Planche, les alimentés enfermés sur la paille qu'il avait préparée. On sait ce qu'il en est advenu.

Nous espérons que non, nous les engagerons même à ne pas venir. Ouvriers d'Armentières, d'Houplines, d'Erquinghem, de Bailleul, de Lille, souvenez-vous que nous avons tenu pendant trois mois pour d'avegarder les intérêts des travailleurs du textile. Il est certain que votre devoir ne pas venir à Hazebrouck accepter des conditions que nous, Hazebrouckois, nous refusons....

Et maintenant, nous devons encore dire pour que les tisseurs n'ont pas obtenu satisfaction complète.

Ceux qui les articles qui ont paru successivement dans l' « Humanité » et le « Réveil du Nord », sous la signature de Renard, Delory et Demasse, qui ont nous causé, ce sont des articles qui, en donnant foi aux grévistes ont donné une plus grande force de résistance au patron, en même temps qu'ils jetaient le découragement parmi les plus timorés des grévistes Nous ne pensons que le regretter

La reprise du travail demandera peut-être encore quelques semaines pour être complète. Nous espérons que pendant ce temps la solidarité ouvrière ne fera pas défaut envers des camarades qui ont le courage « faire pendre » plus de huit mois et qui rentreront à l'usine la tête haute quand même.

LA COMMISSION SYNDICALE DU TEXTILE D'HAZEBROUCK.

Nos lecteurs liront d'autre part l'accident qui vient de se produire envision la réouverture de l'usine Planche

Carnet du Lecteur

DÉCÈS

A Clichy. — On annonce la mort de Mme veuve Métin, mère de M. Pierre Métin, député de la première circonscription de Valenciennes, décédée en son domicile à Clichy où les obsèques ont eu lieu le samedi 2 janvier.

DANS LA MAGISTRATURE

Nominations. — Sont nommés juge au tribunal de première instance de Bernay M. Herbaut, juge suppléant réfèrent à Rouen ; juge au tribunal de première instance de Douai M. Cerlous, juge à Saint-Omer, remplaçant Mathieu en remplacement de M. Macquerron.

Est nommé huissier près le tribunal de Bernay M. Blanchard, en remplacement de M. Caquard.

DANS L'ARMÉE

Génie. — M. Michel capitaine de génie à Dunkerque, est mis à la disposition du ministère des colonies pour être employé à la sous-direction temporaire d'artillerie de Cochinchine.

LILLE

LA SOUSCRIPTION pour les sinistrés d'Italie

C'est par erreur que le nom de M. Monier, secrétaire général du *Réveil du Nord*, a été omis hier parmi ceux des secrétaires du comité de souscription.

⁂

Le trésorier du comité, M. Le Gall, sera assisté dans ces opérations par MM. Henri Decroix, de la Banque Verley-Decroix et Cie, André Devilder, de la Banque Devilder ; Reitert, directeur du Crédit du Nord ; Joire et Maurice Scalbert.

⁂

Le directeur de l'Alcazar, M. L. Dupire-Tricaud nous prie d'annoncer qu'il met gracieusement sa salle à la disposition des Sociétés qui voudraient organiser des fêtes au profit des sinistrés.

Appel de la Jeunesse Républicaine de Lille à toutes les Sociétés régionales

Le comité de la Jeunesse Républicaine de Lille, est reçu, par l'intermédiaire avec lequel le population lilloise répondra à son appel lors de la grande fête qu'il a organisée au moment de la catastrophe en Courrières, avec le concours de la fanfare de la Garde républicaine, a décidé le principe d'une grande fête analogue au profit des victimes du désastre italien.

Pour mener à bien la réalisation de cette idée, il invite toutes les sociétés de Lille et de la région, sans distinction d'opinions à se faire représenter à la réunion qui aura lieu dimanche prochain 10 courant, à 10 heures du matin, café Elisée Courtois 65, boulevard de la Liberté.

Le produit de la fête sera versé au groupe qui vient de se former sur l'initiative de la Presse du Nord.

⁂

Nous avons reçu d'un anonyme la somme de 10 francs pour les sinistrés de Calabre et de Sicile.

TUYAUX ET COMPTEURS D'EAU GELÉS

Pour toutes réparations en et gaz Viote, 3, r. Gambetta, Lille. Service rapide. Tél. 144.

LE FEU DÉVORE *la maison des millionnaires*

BOULEVARD VICTOR-HUGO

50.000 francs de dégâts

Voilà que le feu vient de détruire, hier matin, la maison de M. Gelper, gagnant de plusieurs millions de la loterie de la Presse, appelée populairement dans le quartier des Moulins, la « Maison des Millionnaires ».

LA DEMEURE DES MILLIONNAIRES

Cette demeure, que les maisons les plus pittoresques et reproduites un peu partout, sur les cartes postales, dans les journaux illustrés, et que peut-être, et surtout, on a le fit exprès.

C'est une habitation ordinaire, avec toutes ses étroites, dans un rez-de-chaussée, un premier et un second. A droite, on trouve la porte d'entrée en bois sculpté vert est surmontée d'un vasistas en vitraux. Au-dessus de cette porte, deux mitraillés dorées, un Gel un M, sont gravées dans un cercle en pierre.

La disposition intérieure est ordinaire, quoique, ici, l'ornementation soit quelque chose que l'extérieur.

De grandes peintures, plaisir genuines, qui font enlever à de nombreuses glaces, décorent les murs. Sous la salle à manger, qui paraît contenir les plus beaux meubles de la maison, est d'une ordonnance plus simple, plus bourgeoise.

Et cette salle prise, précédée du salon, se trouvaient une cuisine et un débarras, au-dessous desquels locaux avaient été dédiées, en planches, une salle de bains, une salle de billard. C'est dans l'une de ces deux dernières salles que le feu a pris.

L'ALARME

Il était exactement 5 heures du matin, lorsqu'un ouvrier de la voirie, qui prenait alors service dans la rue avoisinante, aperçut les flammes sortant de la maison, dans la rue des Meuniers.

Tout de suite, il donna l'alarme en venant à la porte d'entrée du boulevard Victor-Hugo.

M. Gelper se réveille en sursaut, et fut pris aussitôt à la gorge par une forte odeur de fumée.

Affolé M. Gelper se rendit dans la rue en criant « au secours ! » Au feu ! » et se précipitant sur son chemin, il rencontra la femme et ses enfants, qui fort heureusement étaient réveillés peu de temps après, tandis que le balayeur de rues donnait les pompiers de la rue de Flandre.

LES SECOURS

Ceux-ci arrivèrent un quart d'heure après. Deux ans toutes, formées par des hommes qui ouvraient, à cette heure, dans cet ouvrier, quartier, se rendent à leur travail, stationnait aux abords de la demeure incendiée.

Les pompes de la rue Malus suivaient de près les pompiers de la rue de Flandre. Sous les ordres des commandants Bouvin, du capitaine Lapercq, et de lieutenant Barré, nos vaillants sapeurs attaquèrent courageusement le foyer, qui malheureusement s'étendait toujours, par la rue des Meuniers. Où n'est que vers 9 heures et demie qu'ils se rendirent maîtres du sinistre.

LES DÉGATS

De toute la demeure des millionnaires, il ne reste plus que le buffet de la salle à manger et les murs.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à une cinquantaine de mille francs.

Dans le débarras, près de sa niche, le chien gît lamentablement asphyxié.

INTERVIEW DE M. GELPER

Nous notre nommes rendus, dans la matinée, auprès de M. Gelper.

L'heureux gagnant de la loterie de la Presse nous a reçus dans la salle à manger d'un voisin, chez qui il a été rejoint avec sa famille.

Dans un gros nuage de fumée qui s'échappe d'un détonant encore qu'il fumait, le millionnaire, répondant aux questions que nous lui posons, nous informe qu'il est « tout perdu », et, comme à ce moment son épouse nous donner quelques explications, il lui demande de se taire et nous déclare qu'il ne pourra donner des renseignements précis que « demain », quand les pompiers auront quitté les décombres fumants.

Cet incendie d'une maison très connue est le sujet de toutes les conversations de la population de ce vaste quartier lillois.

Une enquête a été ouverte par M. le commissaire de police du 1er arrondissement.

Nous avons vu sur les lieux l'employé de la vorie qui se montrait surpris de la façon dont il avait été récompensé.

Demandez un échantillon de Sel Cérébos à votre épicier.

DERNIÈRE HEURE

(NOS DÉPÊCHES)

LA CRISE ORIENTALE

La crise du ministère serbe

Belgrade, 5 janvier.

Le ministère serbe, considérant qu'il n'a pas suffisamment la confiance de la Skoupchtina pour les circonstances graves actuelles, a offert sa démission au roi. Pierre lui a fait pas accepté parce que la Skoupchtina n'étant pas réunie, il est impossible de résoudre la crise de la façon qui répondrait le mieux à la situation parlementaire.

Les dispositions à Belgrade

Malgré le bon effet produit sur la Skoupchtina par le discours Milovanovitch et le vote par acclamation d'une résolution manifestant la confiance de la Chambre dans le cabinet, le gouvernement offre sa démission, estimant qu'il n'est pas suffisamment soutenu par tous les partis dans les graves circonstances actuelles.

La résolution acclamée avant-hier à la Skoupchtina est généralement considérée comme équivalant à une déclaration conditionnelle de guerre à l'Autriche-Hongrie pour le cas où le Bosnie-Herzégovine n'obtiendrait pas l'autonomie complète.

L'Autriche et la Turquie

Le marquis Pallavicini a fait de nouvelles démarches au sujet de la question du boycottage.

Dans le port de Trieste, 9 000 tonnes de sucre saisies par les Autorités sont prêtes à être expédiées sur Trieste dont exposées au nouveau danger.

Il est certain que ce mouvement provoque en Autriche-Hongrie un mécontentement prononcé ; on estime à Vienne que politiques des négociations ont été reprises avec la Porte le boycottage doit cesser prochainement.

Le Gouvernement ottoman et la Bulgarie

Le gouvernement bulgare a été informé de Constantinople que le gouvernement ottoman serait disposé à reprendre les négociations en vue d'une entente, et aussi, au moins toute vraisemblance, à se montrer plus conciliant au sujet de la fixation du chiffre de l'indemnité.

On assure dans les milieux officiels qu'après réception de cet avis, le conseil des ministres a décidé d'envoyer M. Liapitchef à Constantinople comme délégué, à la fin de cette semaine, pour reprendre les négociations.

L'agence de Bulgarie s'étent plainte de la mise à l'index des marchandises bulgares par les pays frontières ; elle a en outre fait aussitôt donner l'ordre de prendre des mesures contre cette mise à l'index.

Le texte du discours incriminé

D'après la « Nouvelle Presse Libre », le texte du discours de M Milovanovitch est arrivé à Vienne.

Le passage incriminé par l'Autriche n'y figure pas

L'Allemagne et la crise orientale

Berlin, 5 janvier.

Depuis la publication de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et les articles de la *Gazette de Cologne* ainsi que de la *Gazette de Francfort*, la presse allemande examine de plus près l'idée d'une médiation pour mettre fin à la crise orientale. Le plupart des journaux paraissent considérer qu'une autre politique que l'Allemagne peut seule intervenir.

Le *Deutsche Tageszeitung* estime que le moment favorable pour une intervention allemande est passé.

Le *Post* estime que l'Allemagne doit « éviter de mettre le doigt là où elle peut se brûler ».

La *Germania* critique de nouveau la politique du chancelier et oppose son attitude insuffisamment austrophile à celle de Guillaume II.

Déclarations de M Joseph Reinach

Vienne, 5 janvier.

M Joseph Reinach, député tranquès, revenant d'Orient, a été reçu, hier, en audience par M. d'Aehrenthal.

Les journaux publient des déclarations de M Reinach, suivant lesquelles il existerait en Turquie, en Autriche-Hongrie et en Bulgarie de forces disponibles pacifiques.

« J'ai vu, à Belgrade, la roi et M. Milovanovitch, a dit M. Reinach. Mon impression est que les Serbes non plus ne songent pas à la guerre. Le discours de Milovanovitch est parfaitement sérieux et non diplomatique.

Cependant, M Reinach estime que la situation n'est pas absolument satisfaisante, car, à son avis, les choses demeurent très longtemps au même point.

M Reinach est reparti pour Paris.

Les tremblements de terre EN ITALIE

Un ordre du jour royal

Rome 5 janvier.

Le roi, en revenant des lieux sinistrés, a adressé à l'armée et à la marine un ordre du jour dans lequel il exprime son admiration pour le noble élan avec lequel elles ont réuni leurs efforts à ceux des vaillants équipages des marines étrangères

Le roi termine en envoyant sa pensée reconnaissante aux amiraux, aux officiers, à tous les marins des navires russes, anglais, français et allemands, qui, avec un admirable élan de solidarité humaine, ont apporté leur tribut si généreux et si fécond de travail.

Les marins français

Rome, 5 janvier.

Les cuirassés *Justice* et *Vérité* continuent l'œuvre de sauvetage entre Messine et Faro, secourant les villages de la côte sicilienne et des montagnes environnantes.

Le *Dunois* et le *Fanfare* sont le long de la côte calabraise, secourant Francioni, Palmi, Lazzaro, Riace. Les marins français sont admirables d'entrain, d'énergie et de dévouement.

La souscription de Londres

Londres, 5 janvier.

La souscription du lord-maire de Londres en faveur des sinistrés d'Italie, s'élève à un million 250 mille francs.

L'attentat contre l'express Toulouse-Paris

L'interrogatoire des autres accusés

Versailles, 5 janvier.

On procède ensuite à l'interrogatoire de Morin

Celui-ci est né à Paris. Il n'a jamais été condamné, mais il est connu pour avoir des mœurs déplorables

Le président Vous avez suivi les conseils de Saffroy qui disait ce mot suspecte : « Il faut voler ou prendre une femme ». Eh bien vous avez pris une femme. Morin, lui, en a pris plusieurs, mais il les garde peu du temps. »

Le président raconte que Morin et Saffroy vécurent avec une demoiselle Dargent qui entretenait les deux hommes Morin protesta et donne quelques détails assez crus qui provoquent le rire dans l'assistance. Les accusés surtout Roche pouffent de rire

Le président remarque qu'au moment où l'attentat a été commis Mlle Dargent était, à ce qu'il semble, dans l'impossibilité d'exercer sa profession.

Al-pin conteste les dates.

D — Au dire de Roche, c'est vous qui avez tiré le coup.

— C'est faux.

Morin pleure.

D — Alors ce n'est pas vous qui avez tiré des coups de revolver sur Seyne et Maldir, les employés de la Compagnie d'Orléans ? Ce n'est pas vous qui êtes descendu, le train étant encore en marche ?

Morin qui a pris le parti de pleurer, proteste de son innocence

D — Nous verrons plus tard.

Le crime fait, vous vous êtes avoué à Paris où vous êtiez avec Mlle Dargent.

R. — Non.

D. — Vous faites des dépenses extraordinaires; vous achetez des pelisses d'astrakan, des manteaux, des tours de cou pour Mlle Dargent. Vous payez 1.600 francs par vous.

R. — C'est faux. Je n'ai jamais eu cette somme entre les mains.

Morin du reste, nie tout.

A ce moment un nouvel incident se produit.

M Moro Giafferi regrette l'absence de Mlle Dargent. Il déclare que si la Sûreté ne la pas trouvée, c'est parce qu'elle ne l'a pas voulu, étant donnée la profession exercée par cette demoiselle, on aurait pu partiellement le faire

M. le Président si M. le Substitut affirmant qu'il n'est pas d'usage de faire un témoin.

Me Moro Giafferi insiste cependant

Laudience est suspendue à 4 heures et reprise à 4 heures 1/4

A la reprise de l'audience Roche interrogé persévère dans ses moyens de défense consistant à simuler le fou.

Il reconnaît s'être rendu le dimanche 17 novembre à Etampes et être descendu dans un hôtel avec Albert et Morin

Il reconnaît ensuite avoir pris part à l'attaque du fourgon, où il est resté le dernier.

Il ne sait pas par qui est été tirés les coups de revolvers, mais en tout cas ce n'est pas par lui

Il raconte ensuite une histoire invraisemblable.

On procède ensuite à l'interrogatoire de Saffroy qui prétend n'avoir connu l'affaire que par la lecture des journaux

Me Mignot, défenseur d'Albert, demande qu'un employé de la Compagnie d'Orléans à la gare de Figeac soit entendu.

Le témoin a été cité télégraphiquement.

L'audience est levée à 5 heures.

Demain reprendra l'audition des témoins.

LES AFFAIRES LECOQ ET BIÉTRY

Les jugements

Paris, 5 janvier

M. le substitut Gall combat les conclusions déposées par Me Lucien Normand

Le tribunal, après trois quarts d'heure de délibération, rend un jugement rejetant les conclusions de sursis à statuer et déclarant que la commission des délégués sera lue à l'audience, hors de la présence de M Biétry, qui déclare faire défaut.

Le tribunal, par un autre jugement, acquitte M. Lecoq, attendu qu'il doit bénéficier de doute qui existe, sur la part de cet ex-ministre du Tonkin a été prononcé en vue d'être entendu par les magistrats.

LE PROCÈS DE DRAVEIL

Paris, 5 janvier.

Le conseil des ministres a décidé, en faveur de proposer l'amnistie en faveur des accusés de Draveil

M. Briand a reçu cet après-midi Me Lagasse, André Hesse, Doubiel, représentant les défenseurs des accusés, et, au cours de l'entretien, a été réglée la procédure à suivre en vue de la mise en liberté immédiate des accusés.

Lundi prochain l'affaire sera remise à une session ultérieure en attendant le vote de l'amnistie

LE CRIME DE COLOMBES

Paris, 5 janvier.

M Hamard poursuit activement ses recherches en vue de découvrir l'auteur ou les auteurs de l'assassinat de M. et Mme Méthieu à Colombes. Il espère arriver à un bon résultat. L'argent et les bijoux des victimes ont été retrouvés dans une petite cabane en planches établie au fond du jardin de la maison des victimes et servant de remise pour les outils. Très matinal, M. Méthieu, qui avait toujours pour de recevoir la visite de voleurs, y avait dissimulé une boîte en fer blanc contenant six bagues en or, deux bracelets en or et une en argent, deux bracelets en or, une paire de boucles d'oreilles, un solitaire et une somme de 250 francs en or et en billets. C'est sur les indications de M. Tuhet Meureux, neveu de M. Méthieu, qui connaissait la cachette de son oncle, que cette découverte a été faite.

TIRAGES FINANCIERS

Crédit Foncier (Emprunt 1863)

Les numéros sortis ci-dessous ont gagné chacun 1000 fr. :

317787	370614	390604	400	400	400
397782	400400	400	400	400	400
407704	716265	805778	400	400	400
790945	747748	837398	400	400	400
807707	871000	900471	400	400	400
910400	400400	400400	400	400	400
931400	400400	400400	400	400	400
1017303	1000	400400	400	400	400
1107303	1000	400400	400	400	400
1216005	975400	400400	400	400	400